



**Groupement Cynophile de Recherche et Sauvetage
du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

Alairac le 19 mars 2023

N° CNRCSC/GCRS/ OPS/01-2023

NOTE DE SERVICE

Objet : Exercice d'entraînement inter-entités sur la commune de Villefort

Un exercice d'entraînement inter-entités se déroulera du **07 avril 2023 au 09 avril 2023** sur la commune de Villefort. L'objectif de ce dernier vise à la mise en situation de différents acteurs, permettant d'améliorer la synergie des intervenants lors d'une mission de recherche de personne disparue ou égarée.

La présente note de service détermine dans ces annexes l'organisation générale et les modalités pratiques de cet exercice.

**Mme Cassandra LEVAVASSEUR
Présidente du GCRS**

ORGANISATION GENERALE

I. Généralités

Cet exercice qui se déroulera du **07 avril 2023 au 09 avril 2023** sur la commune de Villefort (11230) à pour objectif de réaliser une recherche de personne disparue avec un panel présentiel des entités concernées permettant, un retour d'expérience, la réalisation d'un bilan des axes d'amélioration et de favoriser les énergies dans le cadre d'un dispositif de recherche et de sauvetage de personnes disparues ou égarées dans le cadre des missions judiciaires.

1.1-Direction de l'Exercice

La direction de l'exercice est sous la responsabilité du Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile (GCRS-CNRCSC) du point de vue des déclarations administratives, du respect de la réglementation et des modalités organisationnelles.

Le GCRS-CNRCSC est une Association de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 à but non lucratif.

Identification de l'association

- N° déclaration Préfecture W111008616
- N°SIRET : 889 404 976 00017

Madame **Kassandra LEVAVASSEUR** en sa qualité de présidente du GCRS-CNRCSC est désigné en qualité de directeur d'exercice pour le volet organisationnel.

Monsieur **Julien KARINVENC** du CNRCSC est désigné en qualité de directeur d'exercice adjoint pour le volet opérationnel.

Monsieur **Olivier CLERGUE** du CNRCSC est désigné en qualité de directeur d'exercice adjoint pour le volet logistique.

L'exécution des phases composant l'exercice sont à la charge des entités réciproques selon leur spécialités/missions, aux ordres de leur chef de détachement respectifs qui en organise le bon déroulement.

2.1-Désignation des intervenants

- **MAIRE DE VILLEFORT**
- **GENDARMERIE CHALABRE**

Gendarmes de la brigade de Chalabre

**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

➤ **SAPEURS-POMPIERS DU QUERCOB**

Sapeurs-pompiers de Chalabre

➤ **GCRS-CNRCSC**

Les maitres-chiens du Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile.

➤ **DD11-CNRCSC**

Les personnels de la Délégation Départementale du CNRCSC, Association de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 à but non lucratif.

➤ **UMPS11**

Les personnels de l'Unité Mobile des Premiers Secours 11, Association agréée de Sécurité Civile.

➤ **LES CHASSEURS DE VILLEFORT**

Monsieur DANJOU en sa qualité de président des chasseurs et les chasseurs de son entité.

1. Dispositions administratives

Afin de préparer au mieux cet exercice un certains nombres de déclarations doivent être réalisées au préalable.

1.2-Déclarations administratives

- Déclaration préalable à l'organisation d'un exercice à la préfecture
- Déclaration préalable à l'organisation d'une exposition ou d'un rassemblement animal à la DDCSPP 11
- Déclaration préalable à l'organisation d'un exercice à la mairie de Villefort
- Déclaration aux propriétaires terriens concernés
- Déclaration auprès de l'assurance MARTIN d'une manifestation spécifique

2.2-Modalités administratives interne GCRS

- Liste des personnels participants (joueurs et plastrons)
- Devis prestation alimentaire

3.2-Modalités techniques interne GCRS

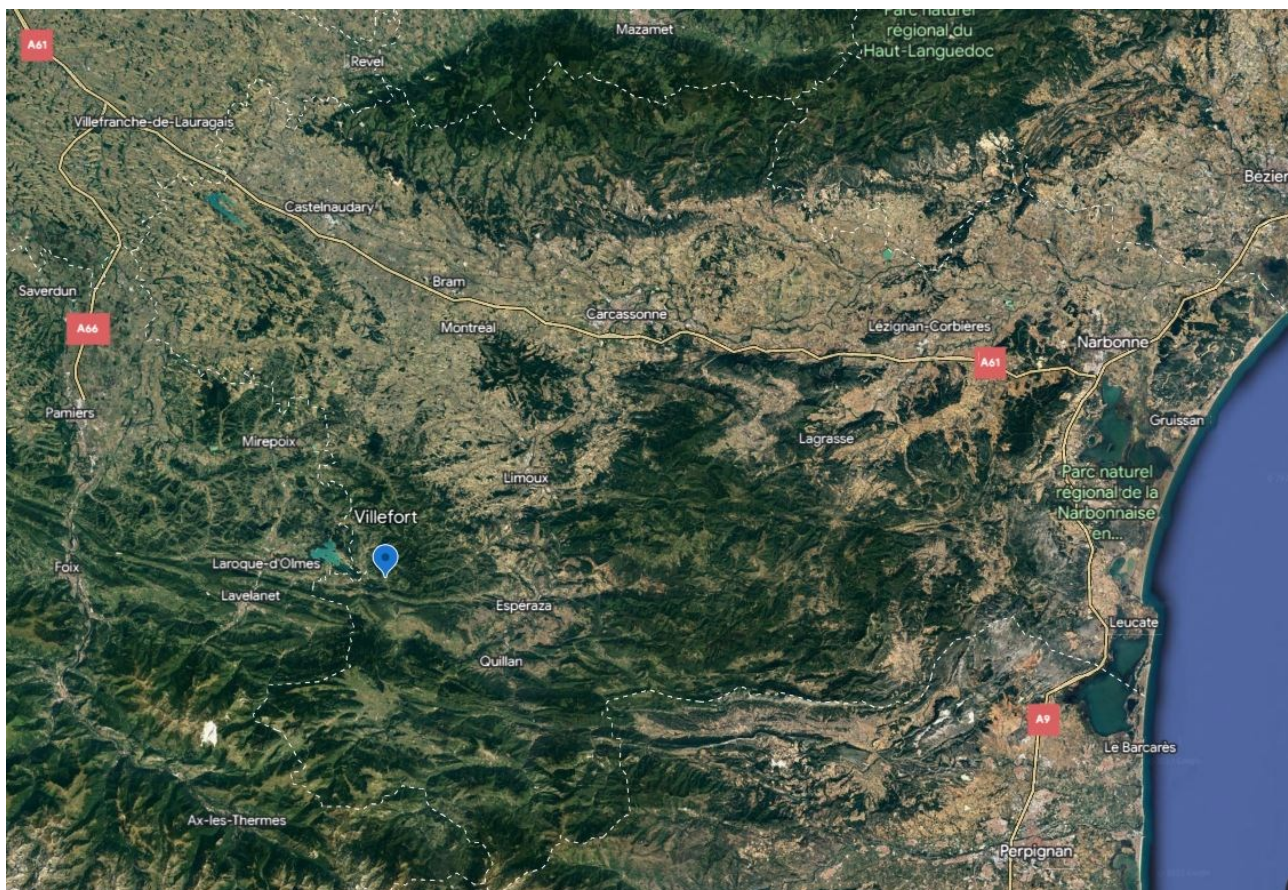
- Tracé GPX du plastron et « Waypoint » de la position de la victime.

4.2-Modalités en terme d'information

- Sous couvert de la Mairie information de la population de Villefort

2. Localisation de la zone de l'Exercice

La zone d'exercice est circonscrite dans la zone géographique de la commune de Villefort (11230).
Coordonnées GPS : 42.95415 - 2.03232



1.3-Zone d'implantation et de stationnement

La zone de stationnement des participants durant la totalité de l'exercice est situé dans la partie ouest du village de Villefort.



3. Scénario de l'Exercice

1.4 - Contexte générale

*Mr « **DUPONT** » résidant dans la commune de Villefort n'est pas rentré d'une sortie pour aller ramasser des champignons. Ce dernier a été vu pour la dernière fois dans le village aux alentours de 11h30, devant l'église en discussion avec Monsieur Durant. Monsieur Dupont a stipulé à monsieur Durant lors de leur conversation qu'au regard des conditions climatiques particulièrement favorables de ces derniers jours, les champignons devaient être sortis et que fort de cela il envisageait d'aller dans l'après-midi vérifier cela dans son coin favori.*

Le soir à 20h, monsieur Dupont n'est toujours pas rentré de sa sortie aux champignons. Contacté par son père et son frère sur son téléphone portable, ce dernier tombe directement sur répondeur. Son père et son frère vivant avec lui, inquiets, préviennent la gendarmerie après avoir retrouvé son chien errant dans le village.

2.4-Phasage de l'exercice

➤ **PHASE 01 DE L'EXERCICE :**

La gendarmerie ouvre une enquête pour disparition inquiétante. Un appel à témoins est lancé et des équipes cynophiles de piste sont engagés.

➤ **PHASE 02 DE L'EXERCICE :**

Par suite de recherches infructueuses, la gendarmerie, après aval du parquet organise une battue citoyenne :

Pour les aider dans l'organisation de cette battue citoyenne la gendarmerie, sous le commandement du DR (Directeur de Recherches) sollicite :

- Les équipes cynophiles du GCRS-CNRCSC.
- Les personnels de DD11-CNRCSC
- Les chasseurs de la commune de Villefort

Missions des intervenants

Ces derniers sont en charge :

- D'aider à l'organisation générale et à l'encadrement des équipes de bénévoles
- De la fouille des différentes zones déterminées par la gendarmerie.
- L'engagement et la fouille des zones par les équipes cynophiles.
- De la préservation des indices dans les zones de recherches.
- La remontée d'informations au Directeur de Recherches

**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

➤ **PHASE 03 DE L'EXERCICE :**

La personne recherchée a été retrouvée vivante par un groupe lors de la fouille d'une zone. Le personnel rend compte au directeur de recherches.

- Demande d'intervention des secouristes de l'UMPS.
- Prise en charge de la victime.
- Message d'alerte aux services de secours.
- Prise en charge et évacuation par les sapeurs-pompiers.

3.4-Modalités pratiques

- **Lors de la phase 1-** Le plastron jouant la victime tracera la piste le jeudi après-midi et sera récupéré par le véhicule 4x4 du GCRS.
- Lors du pistage, les équipes cynophiles feront un relais et/ou confirmation de piste. Le tracé GPS de chaque chien sera relevé.
- **Lors de la phase 2** - Les équipes cynophiles s'entraîneront en fouille de zone dans la zone entraînement quête et procéderont à une montée en puissance. Les chiens seront équipés de colliers GPS ainsi que les personnels des équipes en battue (un collier à droite et un à gauche par équipe). Des recherches 4x4/quad par les chasseurs peuvent-être envisagés par la gendarmerie.
- Un mannequin avec vêtements fera office de victime, il sera caché dans la zone de fouille pédestre. Son emplacement GPS exacte sera notifié sur le tracé GPX.
- **Pour la phase 3-** Le mannequin est remplacé par un plastron jouant la victime. Il présente un traumatisme à la jambe et aux côtés, ainsi que diverses hématomes par suite d'une chute à la vue d'un sanglier.
- Pour plus de réalisme, le personnel jouant la victime sera grimée à l'aide de maquillage de simulation de blessures.

**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

4.4-Cartographie générale de la zone de l'exercice



4.4-Cartographie de la zone de recherches



**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

5.4-Emploi du Temps

| JEUDI 06 AVRIL 2023 | | |
|---|--|--|
| MATIN | APRES MIDI | NUIT |
| Accueil des moyens matériels, Préparation, perceptions diverses, etc. | Traçage de la piste par le plastron | |
| VENDREDI 07 AVRIL 2023 | | |
| 8h00-Rassemblement des joueurs Briefing et consignes de sécurité Exercice Coordonné phase 1/ 3 Engagement cyno sur demande des gendarmes. Recherches Habitants et chasseurs : jeux de rôles | Entraînement technique Aguerrissement opérationnel des chiens et des personnels | <u>21H00-23H00</u> Entraînement Pistage de nuit |
| SAMEDI 08 AVRIL 2023 | | |
| Rassemblement 8h00 Briefing Manœuvre coordonnée Phase 02/03 Engagement quête sur demande des gendarmes Encadrement des équipes de volontaires (chasseurs) Les gendarmes : recherche de personne disparue / appel à citoyen pour battue | Séance de formation pour les personnels Secourisme Secourisme canin Médical training (inspection, manipulations) | <u>21H00-23H00</u> Entraînement cyno nocturne en quête sur la zone déterminée. |
| DIMANCHE 09 AVRIL 2023 | | |
| Exercice coordonné – Phase 03/03 – Rassemblement 8h00 prise de consignes Les maitres-chiens : manœuvre de franchissement (cordage, aquatique) Manœuvre de franchissement avec les maitres-chiens. Mécanismes de recherches personnes disparues - préservation des indices- Formatage des compte rendu Compte rendu aux gendarmes – personne retrouvée Secourisme sur personne disparue | FINEX Nettoyage, réintégration, Mouvement retour sur emprise respective des unités | |

Nota

Les intervenants étatiques, sous couvert de leur commandement organique et fonctionnel, pourront le cas échéant et après entente préalable avec la DIREX , utiliser tout ou partie des infrastructures et zones pour réaliser un exercice ou une manœuvre en interne ou conjointement. A cet effet, des matériels et des personnels seront mis à disposition par l'organisation permettant de recréer des conditions de simulation réalistes.

4. Sécurité

1.5-Généralités

- **La sécurité prime sur l'exercice.**

Les messages et comptes rendu nécessaires durant l'exercice sur la fréquence radio interne sont précédés de la mention :

« EXERCICE-EXERCICE-EXERCICE »

En cas d'incident ou d'accident, la Direx gèle immédiatement l'exercice et prend les mesures conservatoires nécessaires relatives à la sauvegarde des personnels et des biens et à la prise en charge sanitaire des personnels ou des animaux.

L'exercice est soumis aux conditions météo, en cas de non-conformité pouvant impacter le bon déroulement de celui-ci, la DIREX procèdera à l'annulation de la phase considérée ou la totalité de l'exercice si les conditions de sécurité ne sont pas remplies.

Tous les feux sont strictement interdits dans la zone de l'exercice. Les cigarettes doivent être jetées dans les zones dédiées.

La consommation d'alcool est interdite.

2.5-Sécurité administrative

- Déclaration réalisée à la préfecture de l'Aude .
- Autorisations réalisées auprès de la mairie de Villefort.
- Autorisations avec les propriétaires terriens concernés.

Toutes personnes présentes sur l'exercice et tenue de figurer sur la liste des participants et doivent- être en mesure de présenter :

- Carte d'identité militaire - Civile
- Carte CNRCSC ou entité
- Carte de sécurité sociale
- Carnet de santé et identification des chiens

3.5-Circulation

Respect du code de la route durant les différentes phases de déplacements.

Sauf urgence sanitaire, L'usage des véhicules terrestre est interdite dans les pâtures et zones agricole .

4.5-Circulation dans les zones de pâturages et agricoles

Dans les zones contenant du bétails, les chiens sont tenus en longe ou en laisse.

Le passage éventuel dans les zones de pâture contenant du bétail est réalisé par les portes d'accès ces dernières sont scrupuleusement refermées après franchissement . Il est strictement interdit de couper fils ou barbelés.

**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

5.5-Sécurité franchissement

Les éventuelles manœuvres de franchissements seront assurées sur des sites aménagés par un responsable de mise en œuvre qui en assurera l'équipement, le contrôle des équipements individuels et collectifs, la sécurité de franchissement par les personnels et les chiens.

6.5-Sanitaire

En cas d'accident impliquant du personnel ou des chiens, le poste de secours armé par l'UMPS11 est sur la fréquence radio spécifique (cf Ordre Préparatoire aux Transmissions OPT).

Un compte rendu est immédiatement réalisé à la Direx par radio sur fréquence interne.

➤ Prise en compte sanitaire des personnels

L'UMPS-11 arme sur zone le point secours pour la totalité de l'exercice en mesure de réaliser l'alerte et la prise en charge d'une victime. Un véhicule type 4x4 est à leur disposition en cas de besoins.

➤ Prise en compte sanitaire des chiens

Les secouristes canin du GCRS disposeront d'un kit de secours cynotechnique en cas de besoin.

7.5-Couverture assurance

L'exercice à fait l'objet d'une Déclaration spécifique auprès de l'assurance MARTIN.

Le GCRS est couvert au titre de l'exercice pour les dommages pouvant être occasionnées à des tiers.

La totalité des personnels du CNRCSC sont couverts par l'assurance de l'organisme national (MAIF)

Les chiens sont couverts par l'assurance spécifique du GCRS

Les entités externes UMPS-Chasseurs bénéficie en plus de leurs assurances spécifiques

Les entités participantes étatiques bénéficient de la position en service

5. Logistique

1.6-Participants

Afin d'établir la SPA (situation prise d'arme), L'inscription obligatoire est réalisée en complétant le formulaire en ligne sur le site internet du GCRS : <https://forms.gle/Ty3HiTzXSRzdheYm6>

Effectif général 50 personnes. La SPA établira l'effectif personnel et chiens par entité.

2.6-Transport

Les différentes entités et les participants sont autonomes dans les différentes phases de mouvements. L'exercice se déroule sur la commune de Villefort, dans l'Aude (11230).

**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

3.6-Alimentation

La restauration du soir : perception de RCI.

La restauration du vendredi midi, samedi midi et dimanche midi aura lieu à la salle des fêtes du village. Le GCRS mettra en œuvre sa gestion. Une participation de 10€/personne/repas sera demandé.

4.6-Hébergement

Les participants peuvent bénéficier d'une zone de bivouac tactique matérialisée. Ces derniers pourront utiliser les sanitaires mis à disposition par la mairie dans la salle des fêtes. Il n'y a pas de douches.

Les participants sont autonomes dans la gestion et la dotation de leur matériel de campement.

Pour le personnel du GCRS-CNRCS, ces derniers peuvent loger à titre payant au gîte du village. Il y a 4 chambres, une cuisine, une salle de bain. Possibilité de loger jusqu'à 7 personnes et de mettre les chiens dans le jardins.



**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

5.6-Matériels et consommables

Chaque entités doit prendre en compte son propre matériel pour mener à bien l'exercice.

Le GCRS mettra à disposition :

- Matériel sports de traction et de fitness canin
- Matériel de cordage
- Equipements et matériels de franchissement
- Matériel d'entraînement pistage (piquets, OP, radios, etc.) + GPS des chasseurs
- Matériel d'entraînement quête (radios, sonnaillons, etc.) + GPS des chasseurs
- Mannequin

7.Transmissions

Les moyens de transmission seront armés par les différentes entité. Les responsable de chaque entité sont en relation avec la DIREX et les autres entités conformément à l'OPT ci-dessous.

Le groupe de chasseurs, mettra à disposition gracieuse des systèmes de géolocalisons GARMIN, afin d'étudier en RETEX les différents tracés réalisé par les chiens durant les phases de quête et de pistage.

1.7-Ordre préparatoire aux transmissions

| UNITES | INDICATIFS |
|------------------------------|------------|
| POSTE COMMANDEMENT OPS | PEGASE |
| DIREX - GCRS | |
| ADJOINT DIREX LOG | CORNAC |
| Brigade Gendarmerie Chalabre | ORION |
| Sapeurs-Pompiers du Quercob | |
| Equipe Cyno 1 | GOLF 1 |
| Equipe Cyno 2 | GOLF 2 |
| Equipe Cyno 3 | GOLF 3 |
| Equipe Cyno 4 | GOLF 4 |
| Equipe de recherches encadré | ECHO 1 |
| Equipe de recherches encadré | ECHO 2 |
| Equipe de recherches encadré | ECHO 3 |
| Equipe de recherches encadré | ECHO 4 |
| Chasseurs | DIANE |
| UMPS - Poste de secours | AMARANTE |
| UMPS – Equipe mobile | |
| Vétérinaire | CADUCE |
| Site franchissement aménagé | NEPTUNE |

**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

2.7-Numéros de téléphones utiles

| DESIGNATION | TELEPHONE |
|--|-----------------------|
| MAIRE VILLEFORT | 06.01.43.00.70 |
| Brigade Gendarmerie Chalabre | 17 |
| Sapeurs-Pompiers | 18 |
| SAMU | 15 |
| DIREX -GCRS | 06.68.13.72.68 |
| DIREX OPS | 07.81.78.41.01 |
| DIREX LOG | 06.08.85.91.46 |
| UMPS | 07.85.11.79.46 |
| Président des Chasseurs | 06.78.94.41.15 |
| Clinique Vétérinaire Quillan | 04.68.20.72.44 |
| Veille opérationnelle Nationale CNRCSC | 06.11.28.55.80 |

8.Communication

1.8-Information population

Outre l'information réalisée par la mairie et par voie d'affichage par le GCRS, les villageois seront prévenus par flyers.

2.8-médiatisation

Monsieur MORALES Christian, correspondant presse locale , est chargée de la couverture photographique, vidéo et médiatique de l'exercice. A ce titre, Il est garant du respect du droit à l'image, dans le respect de la préservation de l'anonymat des personnels présents.

Avant diffusion de l'article, ce dernier sera présenté au GCRS pour corriger ou compléter autant que de besoin les informations contenues.

**Groupement Cynophile de Recherche et de Sauvetage
Du Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile**

Destinataires

- *Préfecture de l'Aude*
- *Mr le Maire de Villefort*
- *DDCSPP 11-Service Vétérinaire*
- *Mr le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Limoux*
- *Mr le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours*
- *Brigade Gendarmerie Chalabre*
- *Sapeurs-pompiers du Quercob*
- *Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile*
- *GCRS-CNRCSC*
- *Vétérinaire CNRCSC*
- *Clinique Vétérinaire Quillan*
- *DD-CNRCSC*
- *Unité Mobile des Premiers Secours (UMPS11)*
- *Mr DANJOU groupes de chasseurs*
- *Participants*
- *TU/TS*

Mme LEVAVASSEUR KASSANDRA
PRESIDENTE DU GCRS-CNRCSC

